



## Rapport Moral et d'Activité

L'Association ASPROMINIJI est une classe de propriétaire régie par la loi du 1er Juillet 1901, ayant pour titre : « Association des Propriétaires de MINIJ I » « AS.PRO.MINIJ I. L'Association est domiciliée à l'adresse de la Présidente.

### **Le Conseil d'Administration 2021 - 2022**

---

Présidente	LAMOUREUX	Caroline
Vice-Président	POYMIRO	Marcel
Vice-Président	ROUSSEL	Francis
Secrétaire		
Secrétaire Adjoint	DRONNE	Didier
Trésorier	MIRC	Jean-Claude
Trésorier Adjoint		
Membre CA	BOCQUET	Bertrand
Membre CA	CHARFFARD	Loic
Membre CA	POLLET	Christian
Invité	DENIS	Pierre

### **La Commission Technique**

---

Francis ROUSSEL Christian POLLET Pierre DENIS Pierre

La Classe est un organe décentralisé de la FFVoile et participe aux réunions proposées et statutaires de celle-ci.

## La vie Administrative de la classe

Tout d'abord je tiens à remercier l'ensemble des élus pour leur participation active à toutes les réunions en vidéo conférence. La répartition des fonctions n'a pas été simple. Si le poste de président, les postes de vice-président, trésorier ont été voté à l'unanimité, le poste de secrétaire n'a pas été pourvu. Loïc ayant émis des réserves dès le premier jour, il a décliné lors de la deuxième réunion. Le poste est resté vacant.

Durant l'année, des tensions ont vu le jour quand au fonctionnement de l'association. La remise en conformité administrative de l'association a créé des tensions. Récupérer les données administratives et comptables s'est révélées plus compliqué que prévu. Une base de données complète et stockée dans une Dropbox permet, maintenant, aux membres du bureau de les consulter. Un registre administration folioté des Compte-rendu des réunions a été mis en place.

La trésorerie, bien tenue, a donné lieu à un archivage le plus complet possible. La recherche de données comptables pour chiffrer les biens matériels de l'association s'est révélé compliqué et a soulevé quelques questionnements. La classe a pris une assurance afin de se protéger au mieux des potentiels accidents.

6 réunions du conseil d'administration (CA) ont eu lieu en visio conférence, 1 CA exceptionnel et 1 réunion du bureau. Les réunions du CA se sont déroulées suivant un cadencement adapté à la vie de la Classe. Les cotisations, les adhérents, les projets, le Championnat de France... Elles ont été enregistrées, via la plateforme SKYPE, jusqu'à validation du Compte rendu.

Le CA Exceptionnel faisait suite à des échanges de courriel trop irrespectueux, trop violents. Une remise en question de réunions sans accord du CA par exemple, même si la bonne volonté n'est pas mise en cause, ne donnent aucuns droits à ces déferlantes de mails et de paroles souvent blessantes et inadaptées à une association. Les désaccords que nous pouvons rencontrer doivent se régler dans un climat de compréhension et de dialogue.

Le BE s'est déroulé pour avoir une position adéquate face à ces dérapages. Un recadrage était nécessaire, il ne sera malheureusement le seul. Au cours de cette période, de nombreux dérapages verbaux ont été constaté et on donnait lieu à des rappels à l'ordre.

Malgré tout nous avons pu travailler ou tout au moins mettre à plat différents sujets, tel que la relation de la Classe avec le Chantier, un cahier des charges que nous souhaiterions annexer au cahier des charges de la FFVoile, la recherche de site pour les prochains Championnat de France, une adaptation de notre mode de fonctionnement financier...

Un premier pallier a été franchi, la prochaine mandature devra être plus paisible pour un fonctionnement optimal.

## Le Mini JI

La COTEC ou Commission Technique a fait un gros travail de relecture des règles de Classe. La collaboration entre les trois membres est optimale et complémentaire. Des questions ont été soulevées, tant sur le bateau lui-même que sur sa construction. Ainsi, la COTEC a mis le doigt sur un problème de réglementation, dont le Chantier ACB est bien informé mais ne peut pas pour l'heure y répondre, c'est celui de la plaque constructeur. Le Chantier en lien avec la COTEC sont entrain de mettre en place un dossier pour que les propriétaires de Mini JI qui le souhaite se mettent en conformité.

Pour répondre à une interrogation légitime de la Classe vis-à-vis du chantier, il a été voté et décidé que seul la Présidente était l'interlocutrice du chantier. La COTEC, dès que nécessaire, pourra interroger le chantier sous réserve d'informer la Présidente et de la mettre en copie de tous courriels. Les contacts avec le Chantier sont constructifs et pertinents, il faut conserver ce lien privilégié.

Tous les adhérents qui le souhaitent peuvent interroger la COTEC, proposer des modifications, ou des améliorations. Le site de la COTEC, en lien avec le site de la Classe est suivi, des articles sont régulièrement mis en ligne. Vous pouvez y déposer des commentaires.

Le projet de mettre à disposition le mini JI « électrique » est toujours d'actualité. Guy Lassalle continue à le faire naviguer et à le tester. Avoir un régatier régulier sur ce bateau est l'objectif. D'autres adaptations pour faire naviguer le plus de Personnes à Mobilité Réduite est l'objectif premier de la Classe.

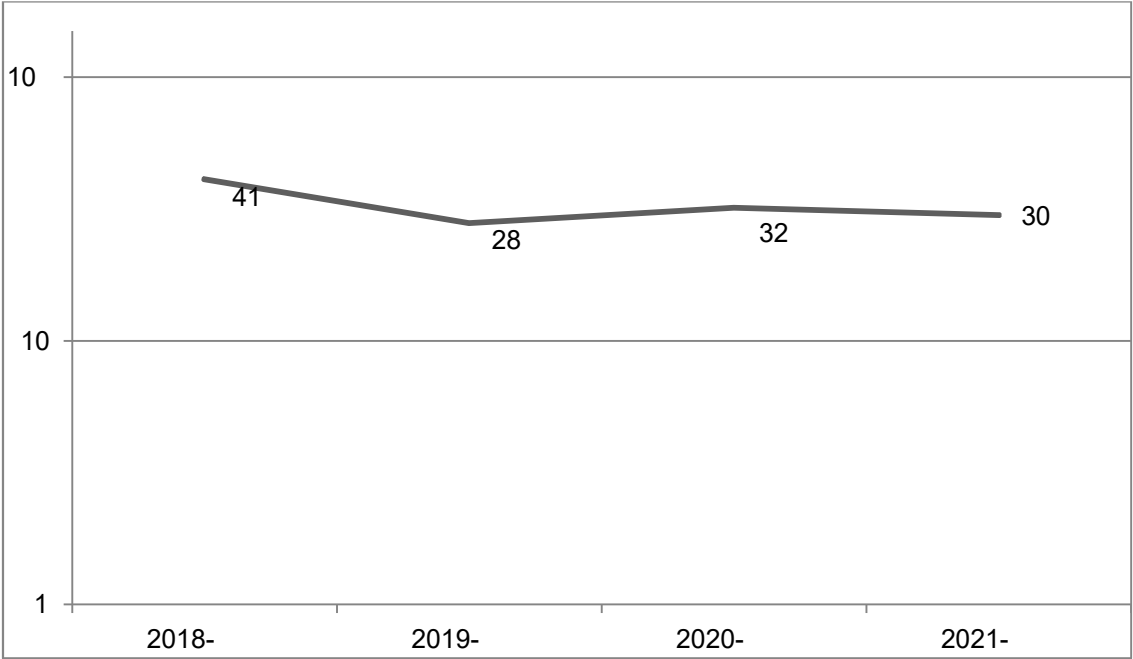
Michel Chaffard, le mesureur de la Classe a eu aussi beaucoup de travail. Il est souhaitable, pour être plus efficient, que son travail puisse s'étaler tout au long de l'année. Nous avons constaté que les demandes s'accéléraient juste avant le Championnat et c'est très difficile à gérer. Un effort de chacun permettra à tous de travailler mieux. Il faut impérativement éviter d'attendre le dernier moment pour faire mesurer ou contrôler les nouveaux bateaux mais aussi les voiles car cela prend du temps et le temps prévu au championnat de France n'est pas extensible car souvent pris par le mesurage des nouvelles voiles.

Les différents documents pour le mesurage, de changement de propriétaire sont sur le site. N'hésitez pas à vous rapprocher de la classe ou prendre contact auprès de notre Mesureur de Classe.

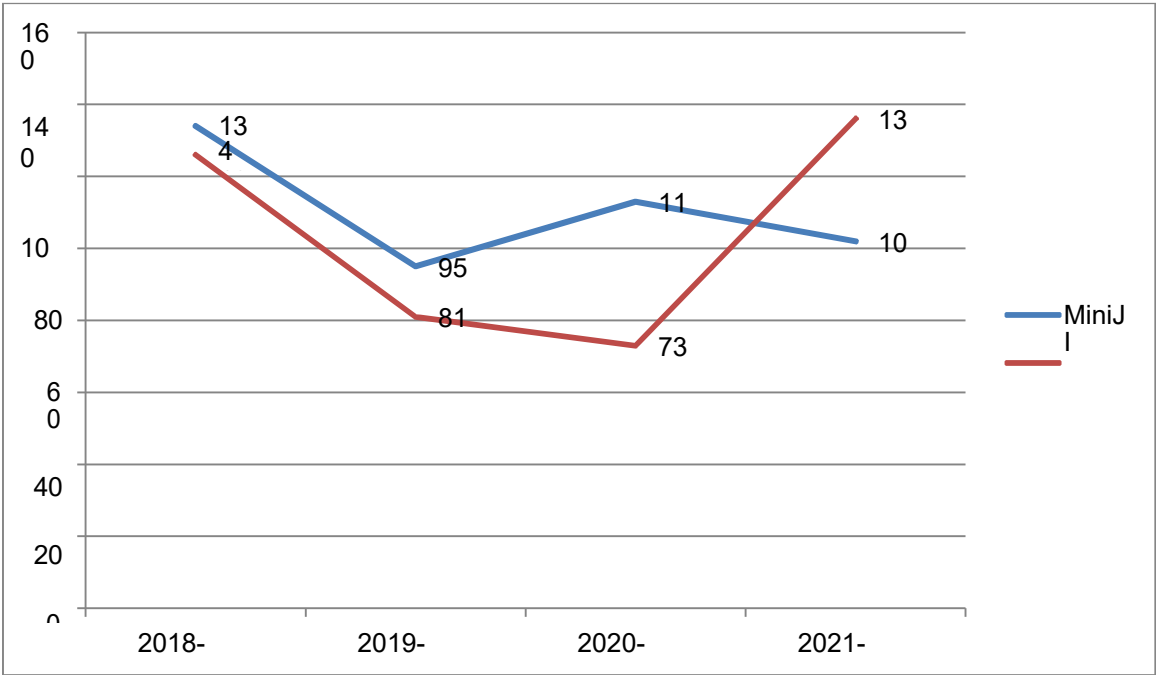
Le travail technique réalisé par le Mesureur, le Médecin classifieur et la COTEC est important et reflète vos besoins et vos attentes envers le Mini JI.

# Le point sur les Adhérents

Nombre d'adhérents :



Nombre de Mini JI / Voix :



La classe avait fait le choix de la gratuité en 2021. Le retour à la cotisation payante avant le 01 mai 2022 à vue une augmentation du nombre de voix. Les modifications des statuts avec l'introduction des Membres Actifs ou Associés a permis cela. Cependant, nous pouvons constater que le nombre Mini JI cotisant n'est pas à la hauteur de l'existant. Un certain nombre de club ou propriétaire n'adhère pas à la Classe sauf à participer au Championnat de France. C'est factuel et dommage La Voile Handi-Valide Solitaire n'est que très peu représentée. A nous Classe de montrer qu'elle existe et qu'elle sait s'adapter. A vous d'y adhérer et de la faire vivre.

Les Mini JI sont pour la plupart attribués à un skipper, pas tous mais un certain nombre. N'oubliez pas de nous indiquer leur nom et adresse mail, que nous gardons vers nous, afin de leur permettre de voter lors de l'Assemblée Générale et par extension de pouvoir voter les modifications de Règles de Classe si bien sûr il participe au Championnat de France.

Le Mini JI est un vecteur d'inclusion pour les Personnes à Mobilité Réduite. Pouvoir régater ou tout simplement naviguer tous ensemble sur un bateau assez identique, juste adapté à son handicap est le moteur, la raison d'être de notre Classe. La recherche de nouveaux régatiers est nécessaire, les bateaux sont là et peuvent toujours être fabriqués.

## La vie des régates

Peu de résultats et peu de compte rendu reçu cette année aussi bien sur les ligue que sur les Inter-Ligue mais le classement de la fédération est accessible facilement à tous.

Soyez très vigilant au bon enregistrement de la régates au calendrier et à l'envoi par FREG du classement qui doit correspondre point par point à l'enregistrement de la régates. Y ajouter les numéros de voile, c'est plus facile pour nous de retrouver les bateaux. N'hésitez pas à demander au référent calendrier de votre ligue ou CDV. Je rappelle qu'il y a des règles fédérales pour que les résultats soient validés.

Pour information en 2021 seul 23 régatiers ont été référencés. En 2022, pour l'instant 41 sur 100 si l'on prend juste Quillard de Sport. La différence vient quand on prend la série. Il y a des trous dans la raquette. (CF. Site FFV/Classement Classe et Pratique/Quillard de Sport/Mini JI).

L'adhésion à la Classe est bien évidemment obligatoire pour le Championnat de France et nous savons que certaines Ligues n'obligent pas l'adhésion à une classe pour leur Championnat. Aussi depuis plusieurs années, nous souhaitons et nous vérifions au mieux que pour les Inter-Ligues l'adhésion à la Classe soit réalisée. Si un élu de la Classe est sur le site de l'inter-Ligue, il pourra faire un petit contrôle. La liste des cotisants est sur le site de la Classe, il est très facile de vérifier.

Pour information, la Fédération Française de Voile souhaite que toutes les régates Handi-Valide se fassent en INQ. La complémentarité des supports peut permettre une meilleure vision ou visibilité de la voile Handi-Valide.

Le calendrier sur le site est régulièrement mis à jour à partir de la base Fédérale. N'hésitez pas à prendre contact auprès de notre référent calendrier.

Une réunion a été organisée avec quelques Référents de Ligue afin d'établir des recommandations vers la Fédération Française de Voile pour l'organisation du Championnat de France. Mais dans la même idée, une réflexion plus globale s'est fait jour. En effet la Classe s'interroge au vu des très nombreuses difficultés rencontrées, sur l'opportunité de repenser l'organisation future des Championnats. Changement de format, de date. Cette réflexion devra se faire conjointement avec la Fédération Française de Voile et des Référents Régionaux Mini JI.

## La Communication

Le site internet est visité et recèle les informations de base. Il y a des manquements, nous comptons sur vous pour le faire vivre pour l'alimenter avec vos avis de course, vos compte-rendu de régates, avec vos photos. Utilisez le plus possible l'adresse mail de la classe pour plus de fluidité.

Un lien vers le site de la COTEC est actif, consultez ce site annexe, il est plein d'info.

Un très gros travail a aussi été effectué via Wikipédia par Loïc. L'histoire du Mini JI est importante à garder en mémoire

La visibilité de la Classe est un enjeu de tous les jours. Les membres élus représentent la Classe partout où ils sont. N'hésitez pas à la solliciter, à les interroger.

Etre visible c'est aussi rechercher un Sponsor. Certains d'entre vous en ont, ce qui leur permet de se déplacer, maintenir leur Mini JI en état. Tout cela est très intéressant. La Classe devra y réfléchir pour pouvoir se projeter, avancer.

Ce rapport n'est pas exhaustif mais nous allons en parler, échanger tous ensemble.

La Classe a encore de belle perspective, une équipe qui souhaite continuer et qui saura s'adapter et faire les efforts nécessaires à un bon fonctionnement.

Nous devons continuer à faire connaître le Mini JI partout où s'est possible. Participer aux régates, se rendre visible. Participer et être force de proposition sur des grands événements.

Le Mini JI a servi de support pour divers formations fédérales, c'est nouveau pour nous. Ne loupons pas toutes ces opportunités de se faire connaître.

Les bonnes relations que nous entretenons avec la Fédération Française de Voile sont réelles. Chacun dans son rôle, chacun dans son domaine de compétence mais tous pour le même but, faire connaître la voile Handi-Valide Solitaire Mini JI.

Merci pour votre écoute, merci pour votre présence.